

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 06876

Numéro SIREN : 494 411 390

Nom ou dénomination : HYGECO POST MORTEM ASSISTANCE

Ce dépôt a été enregistré le 01/12/2021 sous le numéro de dépôt 67617

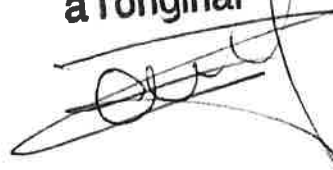
HYGECO POST MORTEM ASSISTANCE

12-16 rue Sarah Bernhardt

92600 ASNIERES

COMPTES ANNUELS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

**Certifié conforme
à l'original**



SAS d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes au capital de 336 000 €
inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Paris Ile-de-France
membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles
RCS NANTERRE B 444 698 419 - TVA Intracommunautaire FR 46 444 698 419 - APE 6920 Z

Sommaire

Compte rendu de travaux	2
du professionnel de l'expertise comptable	2
Bilan	4
<i>ACTIF</i>	<i>4</i>
<i>Actif immobilisé</i>	<i>4</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>4</i>
<i>PASSIF</i>	<i>5</i>
<i>Capitaux Propres</i>	<i>5</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>5</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>5</i>
Compte de résultat	6
Soldes intermédiaires de gestion	8
Annexe	10

Compte rendu de travaux



Compte rendu de travaux du professionnel de l'expertise comptable

Mission de présentation des comptes annuels

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société HYGECO POST MORTEM ASSISTANCE relatifs à l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	13 038 440 €
Chiffre d'affaires :	11 305 308 €
Résultat net comptable :	- 607 766 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes annuels.

Fait à Rueil Malmaison
Le 28 mai 2021

Eric Galland

Signé par Eric Galland

✓ Signé et certifié par yousign 
Eric Galland
Expert-Comptable
Mandataire social

Thibault Railliet

Signé par Thibault Railliet

✓ Signé et certifié par yousign 
Thibault Railliet
Chef de Mission

Comptes annuels

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
Actif immobilisé				
Frais d'établissement	120 674	120 674		
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	109 478	108 781	697	9 813
Fonds commercial	784 460	728 809	55 651	205 651
Autres immobilisations incorporelles	1 118 645	456 081	662 564	662 564
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	301 754	299 347	2 408	9 231
Autres immobilisations corporelles	1 496 716	1 105 280	391 436	570 600
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	77 580		77 580	77 580
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	38 336	2 526	35 809	27 975
TOTAL (I)	4 047 644	2 821 498	1 226 146	1 563 415
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	77 123		77 123	77 123
Avances et acomptes versés sur commandes				149 938
Clients et comptes rattachés	2 516 077	319 465	2 196 612	2 528 390
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs				
. Personnel	33 426		33 426	19 810
. Organismes sociaux	59 376		59 376	3 139
. Etat, impôts sur les bénéfices	38 240		38 240	38 240
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	526 371		526 371	961 684
. Autres	7 506 448		7 506 448	7 393 876
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 373 303		1 373 303	830 930
Instruments de trésorerie				
Charges constatées d'avance	1 396		1 396	996
TOTAL (II)	12 131 760	319 465	11 812 294	12 004 125
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	16 179 404	3 140 964	13 038 440	13 567 539

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel (dont versé :)	2 313 400	2 313 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	53	53
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	231 340	231 340
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	0	-6 334 954
Résultat de l'exercice	-607 766	-1 015 975
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
TOTAL (I)	1 937 027	-4 806 136
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	145 500	80 000
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	145 500	80 000
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	1 747 595	9 121 887
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	25 359	47 797
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 292 733	7 565 996
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	463 117	424 439
. Organismes sociaux	1 392 786	952 261
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 023	108 475
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	28 016	51 418
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 284	21 402
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	10 955 913	18 293 676
Ecart de conversion passif(V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	13 038 440	13 567 539

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	11 305 308		11 305 308	12 262 642
Chiffres d'affaires Nets	11 305 308		11 305 308	12 262 642
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			89 700	150 827
Autres produits			929	314
Total des produits d'exploitation (I)			11 395 936	12 413 783
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			419 952	447 667
Variation de stock (marchandises)				21 877
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approv.)				
Autres achats et charges externes			3 261 744	4 168 210
Impôts, taxes et versements assimilés			265 085	263 837
Salaires et traitements			5 361 121	5 651 819
Charges sociales			2 144 530	2 303 857
Dotations aux amortissements sur immobilisations			365 921	342 326
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			41 860	91 176
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			80 522	155 884
Total des charges d'exploitation (II)			11 940 735	13 446 654
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-544 798	-1 032 872
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			76 500	51 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts et produits assimilés			10 965	10 472
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				0
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (V)			87 465	61 473
Dotations financières aux amortissements et provisions			11	
Intérêts et charges assimilées			41 401	50 725
Différences négatives de change				-0
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			41 411	50 725
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			46 054	10 748
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-498 745	-1 022 124

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 988	150
Produits exceptionnels sur opérations en capital	66 423	26 825
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	71 410	26 975
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 365	3 125
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	112 567	17 702
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	65 500	
Total des charges exceptionnelles (VIII)	180 432	20 827
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-109 021	6 149
Participation des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des Produits (I+III+V+VII)	11 554 812	12 502 231
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	12 162 578	13 518 206
RESULTAT NET	-607 766	-1 015 975
Dont Crédit-bail mobilier	4 286	
Dont Crédit-bail immobilier		

Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Variation	%
Ventes de marchandises				
- Coût direct d'achat	352 236	334 039	18 197	5,45
+/- Variation du stock de marchandises		21 877	- 21 877	-100
Marge commerciale (I)	-352 236	-355 916	3 680	1,03
Taux de marge commerciale	%	%		
+ Production vendue	11 305 308	12 262 642	- 957 334	-7,81
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	11 305 308	12 262 642	- 957 334	-7,81
- Matières premières et approvisionnements consommés				
- Sous-traitance directe				
Marge brute sur production (II)	11 305 308	12 262 642	- 957 334	-7,81
Taux de marge brute sur production	100,00 %	100,00 %		
Marge brute globale (I + II)	10 953 071	11 906 725	- 953 654	-8,01
Taux de marge brute globale	96,88 %	97,10 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	3 261 744	4 168 210	- 906 466	-21,75
Valeur ajoutée produite	7 691 328	7 738 515	- 47 187	-0,61
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	68,03 %	63,11 %		
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés	265 085	263 837	1 248	0,47
- Salaires et traitements	5 361 121	5 651 819	- 290 698	-5,14
- Charges sociales	2 144 530	2 303 857	- 159 327	-6,92
Excédent brut d'exploitation	-79 408	-480 998	401 590	83,49
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	-0,70 %	-3,92 %		
+ Reprise sur amortissements et provisions	21 984	34 620	- 12 636	-36,50
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	365 921	342 326	23 595	6,89
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant	41 860	91 176	- 49 316	-54,09
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	929	314	615	195,86
- Autres charges de gestion courante	80 522	155 884	- 75 362	-48,34
+ Transfert de charges d'exploitation		2 578	- 2 578	-100
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	-544 798	-1 032 872	488 074	47,25
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	-4,82 %	-8,42 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations	76 500	51 000	25 500	50,00
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés	10 965	10 472	493	4,71
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change		0		
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions	11		11	N/S
- Intérêts et charges assimilées	41 401	50 725	- 9 324	-18,38
- Différences négatives de change		-0		
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	-498 745	-1 022 124	523 379	51,21
Résultat courant / chiffre d'affaires	-4,41 %	-8,34 %		

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Variation	%
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 988	150	4 838	N/S
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital	66 423	26 825	39 598	147,62
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 365	3 125	- 760	-24,32
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital	112 567	17 702	94 865	535,90
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	65 500		65 500	N/S
Résultat exceptionnel	-109 021	6 149	- 115 170	N/S
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices				
Résultat net Comptable	-607 766	-1 015 975	408 209	40,18
Résultat net / chiffre d'affaires	-5,38 %	-8,29 %		

Annexe

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 13 038 440,17 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -607 765,89 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Règles et méthodes comptables

Les comptes sociaux sont établis en conformité avec les dispositions du règlement résultant de l'arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le fonds commercial

La directive comptable 2013/34/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 relative aux états financiers annuels a été transposée dans le droit français par l'ordonnance n° 2015-900 et le décret n° 2015-903 publiés au Journal officiel du 23 juillet 2015. L'Autorité des normes comptables a publié le règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général. Le règlement n° 2015-06 s'applique aux comptes des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016. L'article R. 123-187 du code de commerce modifié par le décret n° 2015-903 du 23 juillet 2015 introduit la notion de durée d'utilisation, limitée ou non, des actifs incorporels.

La durée d'utilisation du fonds commercial inscrit à l'actif n'étant pas limitée, aucun amortissement n'est pratiqué sur le fonds commercial. C'est notamment le cas lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée durant laquelle il est attendu que l'actif immobilisé procurera des avantages économiques à l'entité (art. 214-2 du PCG). Le test de dépréciation réalisé aboutit à une valeur vénale supérieure à la valeur nette comptable, aucune dépréciation n'est pratiquée.

Le mali technique de fusion

Les règles comptables applicables au mali technique de fusion, fixées par le règlement n° 2015- 06 du 23 novembre 2015 Les règles comptables applicables au mali technique de fusion, fixées par le règlement n° 2015- 06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016.

Le mali technique de fusion est affecté aux seuls actifs pour lesquels une plus-value latente existe et être estimée de manière fiable. La valeur réelle de l'actif est déterminée de manière fiable, soit grâce à un prix de marché, soit par une méthode de calcul basée sur les flux futurs de trésorerie ou toute autre méthode jugée appropriée par le management. Après son affectation, le mali technique de fusion est comptabilisé dans un compte spécifique par catégorie d'actif concerné afin de faciliter son suivi dans le temps dans les catégories suivantes (art. 745-6 du PCG et nouveaux comptes créés à l'art. 932-1 du PCG) :

- compte 2081xxx « Mali de fusion sur actifs incorporels »,

Le mali technique de fusion est amorti selon les mêmes règles et dans les mêmes conditions que les actifs auxquels il est affecté. Dans le cas présent, le mali technique a été intégralement affecté aux actifs incorporels.

Les malis techniques de fusions suivants ont fait l'objet d'une dépréciation intégrale :

-Mali sur fusion HYGECO EST à la suite de la transmission universelle de patrimoine (TUP) le 31/12/2010 : 254 087,72 euros

-Mali sur fusion HYGECO EST avant la transmission universelle de patrimoine (TUP) :

- Le 16/09/2005 : EURL HFB CENTRE pour 3 851,74 euros ;
- Le 16/09/2005 : EURL HFB pour 57 698,88 euros ;
- Le 26/12/2007 avec effet au 01/03/2008 : Apport de malis de fusion par la Sarl La Franc Comtoise pour 66 182,30 euros et un mali de fusion pour 3 847,46 euros ;
- Le 30/12/2009 : Sarl HFB pour 70 418,64 euros.

Les malis techniques de fusions suivants sont amortis linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'article 4 du règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015 :

-Mali de fusion RAFFAULT SHF suite à la transmission universelle de patrimoine (TUP) le 31/12/2011 : 620 958,50 euros ;

-Mali de fusion Patrice GICQUEL suite à la transmission universelle de patrimoine (TUP) le 31/08/2011 : 41 605,98 euros.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, hors frais d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La société utilise pour les immobilisations non décomposables, la durée d'usage au lieu de la durée réelle d'utilisation pour ses plans d'amortissement, conformément aux mesures de simplification résultant du décret N°2005-1757 du 30 décembre 2005 et de l'arrêté du 26 décembre 2005, JO du 3 janvier 2006.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction des durées d'usage. Les durées et méthodes d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

Frais d'établissement	de 01 à 03 ans
Concessions, Brevets et droits similaires	de 01 à 20 ans
Installations techniques, matériels et outillages	de 01 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	de 01 à 07 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Les titres de participations sont éventuellement dépréciés pour ajustement sur la situation nette lorsque celle-ci a diminué par rapport à la valeur historique et qu'elle ne peut être représentative de la valeur d'utilité. Les éléments pris en compte pour cette valeur d'utilité sont la rentabilité, les perspectives d'avenir et l'estimation de la valeur d'utilité.

STOCKS

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires (droits de douane, frais de transport, frais d'approvisionnement).

Une provision est également constituée sur des marchandises, matières, approvisionnements, produits finis en stock qui sont défraîchis, inutilisés ou dont la réalisation apparaît comme aléatoire.

CREANCES ET DETTES

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères ont été évaluées sur la base du dernier cours de change connu à la date de clôture de l'exercice. Les différences résultant de cette évaluation ont été inscrites en écart de conversion actif ou passif.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques en totalité.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC n°2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenues rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

AUTRES INFORMATIONS

Conformément aux articles R.123-198 et R.233-14 du Code de commerce (décret n°2008-1487 du 30/12/2008), le détail des honoraires du commissaire aux comptes pris en charge sur l'exercice est le suivant :

- Au titre du contrôle légal des comptes : 22 600 € HT
- Au titre des conseils et prestations de service entrant dans les diligences directement liées : néant.

Changements de méthodes

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Evènement marquant de l'exercice

Dans le contexte de la crise sanitaire du Covid-19, la Société a été impactée dès les premiers mois de confinement de 2020 par une interdiction d'activité de thanatopraxie sur le mois d'avril pour tous les défunts et une interdiction d'activité sur tous les défunts atteints ou présumés atteints du COVID à compter du mois de mai.

La Société a mis en œuvre toutes les mesures de protection sanitaire, de capacité de production et de sauvegarde des emplois, telles que le télétravail chaque fois que possible, la mise en activité partielle pour la catégorie de personnel impactée par l'interdiction d'activité, la prise de congés payés et le report d'échéances sociales.

Elle n'a pas eu recours à d'autres aides gouvernementales proposées par l'Etat (PGE) et a spontanément débuté le remboursement des échéances sociales reportées dès qu'elle a été en mesure de le faire.

Cependant les conséquences de cette crise n'ont pas eu d'impact sur le niveau d'endettement de la Société, ni sur la trésorerie compte tenu des mesures qui ont été prises auparavant.

L'année 2021 demeure impactée par les conséquences de la pandémie mais l'activité tend à revenir à un niveau normal.

Par ailleurs, la Société a procédé au déménagement de ses locaux et au transfert de son siège social vers Asnières sur Seine (92) au 1er août 2020.

La société a bénéficié d'une restructuration de ses fonds propres par sa société mère et actionnaire unique Hygeco, afin d'apurer les pertes antérieures présentées en report à nouveau.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Depuis le 1^{er} Janvier 2018, la société HPMA est membre du groupe fiscalement intégré (art 223 A à 223 Q du CGI) formé par :

- “ PERNEFER HOLDING
- “ HYGECO
- “ HYGECO INTERNATIONAL PRODUITS
- “ HYGECO POST MORTEM ASSISTANCE

Ces quatre sociétés forment le périmètre d'intégration.

La convention retenue pour la répartition de l'impôt prévoit les modalités suivantes :

- Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées (filiales et mères) comme en l'absence d'intégration fiscale. Cette charge est donc calculée sur le résultat fiscal propre après imputation de tous leurs déficits antérieurs ;
- Les économies d'impôt sociétés réalisées par le groupe, non liées aux déficits, sont également conservées chez la société mère, et sont constatées en produits et charges.

Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société

La société est consolidée par intégration globale dans les comptes de la société PERNEFER – 12-16 Rue Sarah Bernhardt 92600 ASNIERES-SUR-SEINE.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement	120 674		
Autres immobilisations incorporelles	2 012 584		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	301 754		
Autres installations, agencements, aménagements	53 758		
Matériel de transport	1 457 931		90 162
Matériel de bureau, informatique, mobilier	109 034		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	1 922 477		90 162
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	77 580		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	30 491		7 845
TOTAL	108 070		7 845
TOTAL GENERAL	4 163 806		98 007

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de poste à poste	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement			120 674	120 674
Autres immobilisations incorporelles			2 012 584	2 012 584
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels			301 754	301 754
Autres installations, agencements, aménagements			53 758	53 758
Matériel de transport		214 168	1 333 925	1 333 925
Matériel de bureau, informatique, mobilier			109 034	109 034
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		214 168	1 798 471	1 798 471
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			77 580	77 580
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			38 336	38 336
TOTAL			115 915	115 916
TOTAL GENERAL		214 168	4 047 644	3 938 611

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche	120 674			120 674
Autres immobilisations incorporelles	678 474	159 115		837 590
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	292 523	6 824		299 347
Installations générales, agencements divers	49 985	708		50 693
Matériel de transport	898 253	196 566	144 824	949 995
Matériel de bureau, informatique, mobilier	101 886	2 706		104 592
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	1 342 646	206 805	144 824	1 404 627
TOTAL GENERAL	2 141 795	365 920	144 824	2 362 891

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	159 115				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 824				
Installations générales, agencements divers	708				
Matériel de transport	196 566				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 706				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	206 805				
TOTAL GENERAL	365 920				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions	80 000	65 500		145 500
TOTAL Provisions	80 000	65 500		145 500
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	456 081			456 081
	2 515	11		2 526
	299 589	41 860	21 984	319 465
TOTAL Dépréciations	758 185	41 871	21 984	778 072
TOTAL GENERAL	838 185	107 371	21 984	923 572
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		41 860 11 65 500	21 984	

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	38 336		38 336
Clients douteux ou litigieux	360 190	360 190	
Autres créances clients	2 155 888	2 155 888	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	33 426	33 426	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	59 376	59 376	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	38 240	38 240	
- T.V.A	526 371	526 371	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	345 495	345 495	
Groupe et associés	6 962 375	6 962 375	
Débiteurs divers	198 578	198 578	
Charges constatées d'avance	1 396	1 396	
TOTAL GENERAL	10 719 669	10 681 334	38 336
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	7 292 733	7 292 733		
Personnel et comptes rattachés	463 117	463 117		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 392 786	1 392 786		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	3 023	3 023		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	28 016	28 016		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 747 595	1 747 595		
Autres dettes	3 284	3 284		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	10 930 554	10 930 554		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Fonds commercial

DESIGNATION	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant
Fonds de commerce Bruno GERARD	130 000			130 000
Fonds de commerce RAFFAULT			425 000	425 000
Fonds de commerce Hygeco			141 235	141 235
Fonds de commerce Hygeco EST			88 225	88 225

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	23 134	100,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	23 134	100,00

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises Ventes de produits finis Prestations de services	11 305 308
TOTAL	11 305 308

Répartition par marché géographique	Montant
France	11 305 308
Etranger	0
TOTAL	11 305 308

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	-498 745	
Résultat exceptionnel (et participation)	-109 021	
Résultat comptable	-607 766	

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	715 015
Autres engagements donnés :	
- Engagement en matière de crédit-bail	33 249
TOTAL	
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
TOTAL	
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagement de retraite : Le montant est calculé selon la méthode rétrospective, en fonction des droits acquis par les salariés au jour de la clôture. Le taux de progression des salaires est de 2%. Le taux d'actualisation est de 0.8%. La table de mortalité utilisée Insee 2012-2014. Le taux de charges sociales est de 43%. L'âge de départ à la retraite est de 62 ans. Les droits ont été établis conformément à la loi et aux conventions collectives.

Aucune provision n'est constatée dans les comptes annuels.

Postes du bilan	Coût d'entrée (1)	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		de l'exercice (2)	cumulées (2)	
Matériels de transport	51 164	4 286	4 286	46 878
<p>(1) Valeur de ces biens au moment de la signature des contrats.</p> <p>(2) Dotations de l'exercice et dotations cumulées qui auraient été enregistrées pour ces biens s'ils avaient été acquis, avec mention du mode d'amortissement retenu.</p>				

Engagements de crédit-bail					
Postes du bilan	Redevances payées	Redevances restant à payer			
	de l'exercice	jusqu'à 1 an	+ 1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total à payer
Matériels de transport	4 286	12 345	20 904	-	33 249
(1) Selon contrat.					

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

ACCROISSEMENTS EN BASE DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	Montant
ACCROISSEMENTS Provisions règlementées :	
TOTAL	
ALLEGEMENTS EN BASE DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	
ALLEGEMENTS Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :	
Autres :	
TOTAL	
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	3 281 529
Moins-values à long terme	

Commentaires :

L'allègement de la dette d'impôt calculé est calculé au taux 26.5% (Taux d'IS applicable pour les exercices ouvert à compter du 01/01/2021) soit : $3\,281\,529 \times 26.5\% = 869\,605 \text{ €}$

Rémunérations des dirigeants

	Montant
REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES :	
- des organes d'administration	
- des organes de direction	
- des organes de surveillance	

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	104	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	61	
Ouvriers		
TOTAL	165	

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
S.T.G	40 000	1 053 372	51,00	74 271	74 271			3 431 691	128 589	76 500
HYGECO ASSISTENCIA (1)	3 006		99,93	3 004	3 004					
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

(1) Information non disponible

HYGECO POST MORTEM ASSISTANCE
Société par actions simplifiée au capital de 2 313 400 euros
Siège social : 12-16 Rue Sarah Bernhardt, 92600 ASNIÈRES-SUR-SEINE
494 411 390 RCS NANTERRE

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 23 JUIN 2021**

*DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2020*

L'associée unique, sur proposition de la Présidente de la Société, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à - 607 765,89 euros de la manière suivante :

Origine

Report à nouveau antérieur :	0,24 euros
Résultat de l'exercice :	- 607 765,89 euros

Affectation

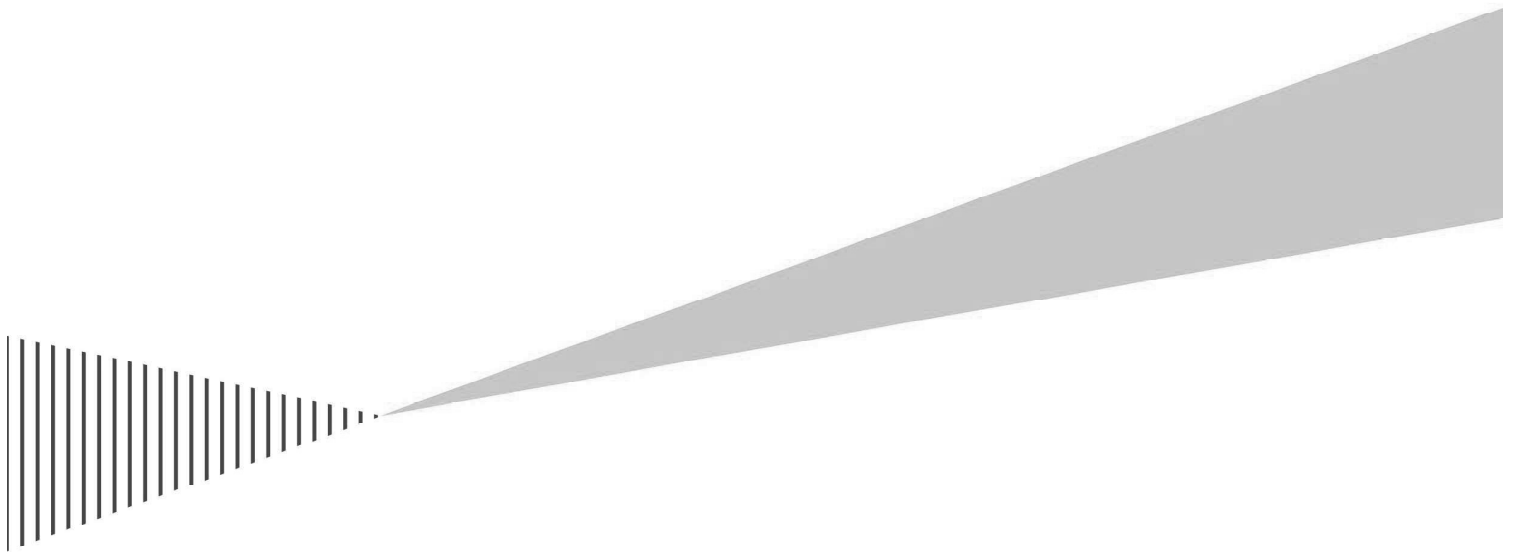
Au poste « report à nouveau » s'élevant ainsi à : - 607 765,65 euros

Compte tenu de cette affectation, **les capitaux propres de la Société s'établiront à 1 937 027,06 euros.**

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

PerNefer Holding
Présidente





Hygeco Post Mortem Assistance

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Hygeco Post Mortem Assistance

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Hygeco Post Mortem Assistance,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Hygeco Post Mortem Assistance relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lille, le 18 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Romain Lancelle', written over a horizontal line.

Romain Lancelle